

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES ET AUTRES VÉGÉTAUX ET
DE REMPLACEMENT D'ARBRES ABATTUS – NATURE DE
PROXIMITÉ

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en la réalisation de divers services nécessaires aux prestations suivantes : remplacement d'arbres municipaux, ajout de nouvelles plantations municipales dans le cadre de nouveaux développements (rues, parcs) ou de nouveaux aménagements paysagers, plantation dans des milieux naturels municipaux, distribution d'arbres ou d'arbustes et autres services auprès de citoyens, dans le cadre de programmes spécifiques.

Le projet permet aussi de réaliser des activités post-plantation nécessaire à l'établissement des arbres (terreaux, paillis, tuteurs, protection hivernale, irrigation, fertilisation, etc.), des activités de transplantation d'arbre et de planification ou d'aménagement d'infrastructures lesquelles pourront être destinées à accueillir des arbres à planter.

2. Le projet requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques dans les disciplines appropriées.

3. Le projet nécessite également l'embauche du personnel ainsi que l'acquisition d'arbres et végétaux, de matériaux et de biens requis pour sa réalisation.

4. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la Ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

5. Le projet est localisé sur l'ensemble du territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences de proximité.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

6. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 4 s'élève à la somme de 490 000 \$.

TOTAL : 490 000 \$

Annexe préparée le 16 avril 2025 par :

Karine Deschesnes
Soutien aux arrondissements et à la
prévention et à la qualité du milieu